



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 3307

Texte de la question

MOINES TIBÉTAINS ET MINORITÉS EN CHINE

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Patrick Bloche. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Monsieur le ministre d'État, le 16 mars dernier, un jeune moine bouddhiste de vingt et un ans s'est immolé par le feu au monastère de Kirti, au Tibet, pour marquer le troisième anniversaire de la brutale répression des manifestations pacifiques de 2008. Au lieu d'éteindre les flammes, la police chinoise l'a roué de coups, précipitant ainsi sa mort.

Face à l'indignation provoquée par ce drame, les autorités chinoises ont fait le choix de répondre par la force. Ainsi, le 21 avril, 300 moines ont été arrêtés et embarqués dans des camions militaires, et personne ne sait aujourd'hui ce qui leur est advenu.

Parallèlement, ce ne sont pas moins de 2 500 moines qui, à l'heure actuelle, sont encerclés et privés de liberté comme de nourriture par l'armée chinoise.

Ce blocus alimentaire est intolérable et, face à l'urgence humanitaire, le gouvernement français se doit d'exprimer au plus vite son inquiétude et son indignation aux autorités chinoises, comme l'a déjà fait Mme Ashton au nom de la Commission européenne.

La situation de Kirti est, de fait, révélatrice du sort réservé en Chine aux dissidents et aux minorités.

Comment ne pas évoquer ainsi le mouvement de protestation entamé le 10 mai dernier en Mongolie intérieure et qui prend de l'ampleur ? La loi martiale a, depuis, été instaurée dans certaines zones et des dizaines de personnes ont été arrêtées.

Journalistes, moines, écrivains, dissidents chinois, Tibétains, Mongols, Ouïgours, les victimes de la politique de répression systématique des autorités chinoises sont nombreuses.

Aussi, nous souhaiterions connaître les actions que le gouvernement français compte mettre en œuvre pour assurer le respect des droits de l'homme en Chine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, comme vous venez de le rappeler, la situation au Tibet s'est de nouveau tendue le mois dernier, avec une répression massive au monastère de Kirti, dans le nord de la province du Sichuan, l'immolation d'un moine, suivie d'arrestations, d'affrontements avec les forces de l'ordre, et de plusieurs condamnations à des peines de prison. Des incidents se sont également produits en Mongolie intérieure ces derniers jours, et nous suivons bien sûr la situation avec la plus grande vigilance.

La Chine est pour nous, c'est évident, un partenaire stratégique. Mais cela ne signifie pas que nous éludions, dans nos relations avec elle, la question des droits de l'homme.

Au plan bilatéral, chaque fois que des responsables français rencontrent des responsables chinois, nous évoquons, dans la plus grande franchise, cette situation et cette question des droits de l'homme. Et je le fais moi-même, avec mon interlocuteur chinois, dans des conditions très directes et très franches.

Nous le faisons aussi au niveau européen. Vous savez qu'il existe un dialogue euro-chinois sur les droits de l'homme. La prochaine session de ce dialogue devrait avoir lieu d'ici à quelques semaines. Elle sera l'occasion

de traiter tous nos sujets de préoccupation. Ce sera aussi l'occasion pour nous de réitérer nos demandes de libération des prisonniers de conscience et des prisonniers politiques.

S'agissant plus particulièrement du Tibet, la France, tout comme l'ensemble de l'Union européenne, n'a cessé d'appeler au dialogue, persuadée que ce dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, qui respecte pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Je voudrais vous faire partager ma conviction que notre politique vis-à-vis de la Chine est une politique équilibrée, entre notre volonté de garder avec cet acteur majeur de la scène mondiale un partenariat stratégique, et, en même temps, la fidélité à ce qui est le principe directeur de notre diplomatie, c'est-à-dire le respect des droits de l'homme. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrick Bloche](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3307

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juin 2011